

cerises

EN TRANSITION

ROUGE, AIGRE-DOUX - N°001 - VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

Dénominateur commun

La désignation de MACRON champion de la terre par les Nations Unies s'inscrit dans une stratégie globale, qui vise à promouvoir le capitalisme vert comme réponse aux luttes qui montent devant l'urgence climatique. Ainsi, il suffirait de convaincre les actionnaires de prendre en compte les problématiques écologiques dans leur « business plan » et le marché ferait naturellement le reste.



Mais la réalité confirme la vanité de tels espoirs; l'observatoire climat énergie constate que la France part à la dérive par rapport aux objectifs qu'elle s'est elle-même fixés. L'exemple de l'industrie automobile est significatif, les grands constructeurs ont préféré tricher en minorant le niveau de production de CO2 de leurs moteurs plutôt que d'investir pour le réduire.

Combattre le réchauffement climatique implique une vision macroéconomique sur le long terme, or les capitaux privés, ont par définition, une approche micro-économique et leur vocation est d'assurer à leurs détenteurs une rentabilité maximum immédiate. Il ne peut donc y avoir de nouveaux rapports à la nature sans perspective de dépassement du capitalisme. Cela vaut pour l'ensemble des luttes sociales et émancipatrices, contre les exploitations et les discriminations.

Car le capitalisme, à la recherche de nouveaux terrains d'interventions toujours plus rentables, organise la mise en concurrence des travailleurs et des territoires. Les conséquences sociales, sociétales et environnementales qui en résultent nourrissent la peur de l'autre, donc le repli identitaire et l'aspiration à se protéger en fermant les frontières.

Pour démythifier cela il convient de faire monter la prise de conscience de ce lien solidaire entre les humains dans un monde ouvert et fraternel. Solidaire au sens de la définition du petit Robert : « se dit de personnes qui sont ou se sentent liées par une responsabilité ou des intérêts communs. »

C'est bien cela, au-delà des frontières nous avons des intérêts et des responsabilités communes. Et donc le repli sur soi est une solution illusoire, au contraire, c'est ensemble qu'il faut construire une société alternative au capitalisme, solidaire et fraternelle.

● **Alain Lacombe**

AGENDA MILITANT

→ **25 octobre**

[Soirée de solidarité avec les migrants à Paris](#)

→ **novembre**

[Université d'Ensemble ! à Agde](#)

A lire, signer, voir, écouter

→ [Le manifeste pour l'accueil des migrants](#)

→ [Nous voulons des coquelicots](#)

→ [Roger Martelli Gauche européenne et immigration](#)

→ [Sans actionnaires, les formes de propriétés](#)

Les frontières de l'émancipation

Les frontières, plus elles s'abaissent pour les marchandises et les capitaux, plus elles s'élèvent, s'érigent pour les humains. La frontière est à priori le lieu de l'empêchement, la limite à ne pas franchir. Hors, par définition, l'histoire de l'humanité est l'histoire du dépassement de ses propres frontières. Si Cro-Magnon et Néandertal n'avaient pas franchi les frontières de l'un à l'autre nous ne serions pas là pour en parler.

Maritimes, terrestres, juridiques, militaires, illégales, l'Europe a multiplié les frontières pour bloquer les migrations. Mais dans le même temps, dans toute l'Europe, des hommes et des femmes notamment dans les zones frontalières, surmontant les murs du discours anti migrants, les dispositifs policiers, inventent, créent, travaillent à l'émergence d'une identité commune plus forte que les machineries de haine et de peur, ils ont ainsi brisé le délit de fraternité.

Et l'émancipation, n'est-elle pas par définition le dépassement de la frontière érigée par les dominants ? Sur la planète entière les femmes sont en train de faire reculer les limites de leur accession à la plénitude de l'humanité. Depuis qu'elle « n'est plus coloniale », la France se heurte à la survenue récurrente d'âpres crises sociales dénonçant la perdurance de la colonialité de sa relation à ses « anciennes » colonies, Kanaky comprise. Le peuple kanak est autochtone et colonisé. Les stratégies politiques et juridiques de son émancipation en sont aujourd'hui à l'étape référendaire.

● Dossier préparé par **Catherine Destom-Bottin**,
Bénédicte Goussault, **Sylvie Larue**, **Fernanda Marrucchelli**

Table Ronde

Agnès Antoine

Tous Migrants, Briançon

Said Bouamama Sociologue,

cofondateur du Front uni des immigrations et des quartiers
populaires

Bruno Della Sudda

Ensemble !

Makan Rafatjou

Communiste Unitaire

Cerises - Nous exprimons notre solidarité avec les migrants. Mais s'agit-il seulement d'une solidarité morale, ou avons-nous conscience que notre sort est indissociablement lié à celui des migrants ?

Agnès Antoine Au delà de ce mot, joli mot par ailleurs "solidarité", existent des engagements et positionnements très différents. Ici dans nos montagnes,

où depuis près de deux ans, les cols servent de lieux de passage pour les exilés, la mobilisation pour leur venir en aide est remarquable. Vous constaterez que je dis pour leur venir en aide, et je n'emploie pas immédiatement le mot solidarité.

Parce qu'au début, il n'y avait pas de questions à se poser : il fait froid la nuit et on ne peut pas laisser des gens dormir dehors. C'est comme quand on est face à une catastrophe, on ouvre des

gymnases, on donne à manger, on réconforte.

Les sentiments ou les convictions qui poussent chacun, chacune, à ouvrir sa porte, à donner à manger, à accompagner, à manifester vont de la pitié à l'engagement politique plus ou moins radical. Mais répondre à l'urgence pendant plus de deux ans induit forcément une évolution dans l'engagement et dans la réflexion. Tout d'abord, il y a les rapports humains qui font que l'on s'attache à



Terre d'enfer, ma mère». Collage rouillé collé © Luc Quinton. (21 juin 2018 - 410x375x122mm. Métal et barbelés rouillés, papier) www.luc-quinton-collages.com

certaines situations, que l'on découvre l'autre dans toutes ses dimensions, et que du coup on voudrait bien qu'il s'en sorte, que des solutions soient trouvées pour qu'il ait des papiers.

C'est alors la confrontation aux textes de lois, au fameux "Ceseda", que beaucoup ici ignoraient et l'incompréhension face aux blocages, à l'absurdité des textes. En parallèle est venue la répression, l'intimidation des bénévoles, le harcèlement policier, incompréhensible pour celles et ceux qui voulaient seulement aider, considérant leurs actes comme légitimes.

Être pointé du doigt comme un vulgaire délinquant alors que tu as aidé une femme sur le point d'accoucher, à partir de quelle légalité, de quelle légitimité agissent les forces de l'ordre ? Et petit à petit, chacun, chacune, s'est penché sur ce qu'il se passe à la frontière, le déni de droit, les refoulements, les violences policières, et puis il y a eu les morts...

La solidarité, dans le sens étymologique du terme, est née petit à petit même si cette diversité dans l'engagement et dans les formes qu'il prend peut être à l'origine de tensions entre les acteurs du Briançonnais, mais aussi parfois d'une infantilisation ou instrumentalisation des exilés.

Chacun, chacune, mesure ici à quelle point nous sommes dans un laboratoire

à ciel ouvert où les autorités jouent avec les peurs, avec les textes de lois, avec les dispositifs mis en place qui vont de la chasse à l'homme à la poursuite des bénévoles. Chacun ici découvre, qu'il soit d'ici ou d'ailleurs, comment se protéger du harcèlement policier, cryptage des téléphones, des messageries, mais aussi découvre les violences policières, l'injustice...

Une histoire et une culture commune est en train de naître entre les aidants et les aidés, une histoire de solidarité, une histoire de lutte contre un système violent, inhumain, que certains ici n'imaginaient même pas. Aujourd'hui la question n'est plus simplement d'aider des malheureux mais de lutter ensemble contre les pratiques intolérables de l'État qui livre une véritable guerre aux migrants.

Une histoire et une culture commune est en train de naître entre les aidants et les aidés, une histoire de solidarité, une histoire de lutte contre un système violent, inhumain, que certains ici n'imaginaient même pas. Aujourd'hui la question n'est plus simplement d'aider des malheureux mais de lutter ensemble contre les pratiques intolérables de l'État qui livre une véritable guerre aux migrants.

Said Bouamama La solidarité actuelle avec les dits « migrants » est à la fois porteuse d'espoirs, quantitativement peu

importante et essentiellement morale. Porteuse d'espoirs elle l'est par sa spontanéité et par la diversité des acteurs qui la font vivre. Elle reste cependant marginale quantitativement soulignant ainsi l'imprégnation de pans entiers de notre société depuis plusieurs décennies par des grilles explicatives négatrices des causalités réelles de ces mouvements de population contemporains. L'expression erronée de « crises migratoires » a été tellement rabâché ces derniers temps que l'idée d'une submersion quantitative s'est progressivement distillée dans une partie non négligeable du corps social, en dépit de son caractère erroné que révèlent les chiffres des arrivés. L'expression impose un mode de raisonnement anxiogène en termes d'endiguement nécessaire ne pouvant conduire, une fois accepté qu'à la conclusion (même déplorée et attristée) « réaliste » de la nécessité de la fermeté c'est-à-dire de la répression de ces nouveaux « damnés de la terre ». L'expression n'est de fait (volontairement ou non, consciemment ou non) que la version « euphémisée » de la thèse du « grand remplacement » promue par l'extrême-droite.

Enfin la solidarité en question reste largement morale tant elle est découplée des causes matérielles et politiques qui suscitent ces déplacements d'êtres humains en dépit d'une dangerosité accrue du fait des mutations des itinéraires imposées par les contrôles de l'Union Européenne et la déstabilisation de certains pays. La solidarité actuelle n'est pas née d'une conscientisation anti-impérialiste prenant en compte les rapports prédateurs que les pays industrialisés imposent aux pays d'origines et à leurs populations par des outils aussi divers qu'efficaces : Banque Mondiale, Fond Monétaire International, Franc CFA, Accords de Partenariat Economique (APE) de l'Union européenne, etc. Elle n'est pas non plus reliée à la conscience de notre responsabilité dans le chaos qu'instaurent les interventions

militaires des pays riches de l'Irak à la Somalie, de la Libye à la Centrafrique, du Soudan à l'Afghanistan. Sans ce sous-basement, il ne reste que le refus moral de l'inacceptable et cela est déjà salutaire quoique insuffisant pour agir réellement sur les causes. L'action sur les conséquences est absolument nécessaire mais ne peut pas dispenser de la tout aussi nécessaire action sur les causes politiques et économiques.

Bruno Della Sudda La solidarité avec les migrants et les migrantes - les femmes étant depuis plusieurs années majoritaires parmi les populations concernées, ce qui est nouveau dans l'histoire des migrations - est une solidarité à la fois morale et politique. Il faut s'en expliquer car le terme morale est ambigu : le ressort moral peut être utile au début d'un processus menant à la solidarité mais il doit être dépassé car le risque existe d'une limitation dans la solidarité elle-même. Le piège tendu par les responsables des prétendues « politiques migratoires » - qui sont en réalité des politiques anti-migratoires - est le suivant : il y a les « bons migrants » qu'on doit accueillir - les réfugiés et demandeurs du droit d'asile - et les autres, les migrants économiques, les « mauvais migrants », de fait, qu'on ne saurait accueillir. Deux remarques : le terme de migrants économiques est très discutable et renvoie à une fausse compréhension des causes des migrations, bien plus complexes que le préjugé tenace selon lequel le facteur économique prime, isolément d'autres facteurs de plus en plus puissants.

Ceux-ci sont liés à des évolutions anthropologiques, culturelles et éducatives des sociétés humaines, et ce à l'échelle mondiale, ces évolutions conduisant à un désir irrépressible de mobilité. La mobilité humaine est une donnée centrale du processus de mondialisation dans toute sa complexité, elle est reconnue y compris par les institutions internationales comme facteur de richesse et de

développement des économies et des sociétés humaines. Diviser pour mieux régner : un piège à éviter donc !

Politiser la question migratoire, c'est considérer que le sort des migrant.e.s et le nôtre sont communs, considérer cette question d'un point de vue global, même si le sort des réfugié.e.s est une priorité, et intégrer la nouvelle exigence d'un droit à la mobilité à l'échelle mondiale. Ce droit ne doit pas être considéré isolément : il doit se combiner au droit de « vivre et travailler au pays », à l'égalité des droits, à une politique de partage des richesses, contre la concurrence de tous contre tous.

L'action sur les conséquences est absolument nécessaire mais ne peut pas dispenser de la tout aussi nécessaire action sur les causes politiques et économiques.

Makan Rafatjou La polémique opposant une politique d'accueil juste et humaine et pas seulement humanitaire, et une politique internationale juste et humaine améliorant structurellement les conditions de vie et de travail partout dans le monde afin de tarir les sources mêmes d'exils et de migrations subies est une pure ineptie mortifère tant pour les victimes (opposer deux « principes de réalité » chacun reprochant à l'autre son angélisme ou son irresponsabilité c'est mettre en balance les souffrances et les morts dans nos territoires et dans des contrées qui nous paraissent plus lointaines !!) que pour les idéaux d'émancipation humaine (c'est là un signe fort du désarroi idéologique qui traverse de part en part nos sociétés, nous compris, et du contexte de division et de concurren-

ce de leadership organisationnel qui prévaut au sein même de la gauche de transformation)!!!

La solidarité est d'abord un fait ! Nous vivons sur une Terre, notre monde à tous, un monde fini. Nous pouvons le changer mais non pas en changer ! Et il ne nous est pas extérieur, il commence à nos portes. Le sort de toutes ses parties et de tous ses habitants sont de fait liés ensemble. C'est une illusion mortifère pour tous de penser pouvoir se contenter durablement des gagnants et des perdants, même pour le 1% qui possède 50% des richesses, dans un monde où les perdants le paient déjà de leurs vies et donc n'ont rien à perdre !

Mais c'est aussi un concept visant à assurer et assumer de façon juste et égalitaire la solidarité de fait. « Une injustice faite à un homme quelque part sur la terre, est une injustice faite à tous les hommes partout sur la terre » (Montesquieu) ! Cette solidarité en acte est une et indivisible ou n'est pas, mais se déploie de façon spécifique dans tel ou tel champ. Son affirmation en acte ne fait qu'ouvrir de redoutables défis. Regagner une hégémonie révolutionnaire et relégitimer des transform-actions émancipatrices est à ce prix : poser dès maintenant tous les jalons de rupture pour démontrer qu'autre chose est possible, parce que changer d'ère et faire advenir un autre monde prendra du temps. Commençons donc par les fins et prenons les choses à la racine et dans leurs contradictions complexes, sans que cela ne serve d'excuse à l'inaction.

Cerises - La revendication de libre circulation et de libre installation des êtres humains ne fait pas consensus au sein de la gauche de transformation sociale. S'agit-il d'une revendication utopique ?

Bruno Della Sudda Voilà qui est bien étrange et révélateur de la déliques-

cence d'une partie de la gauche. La libre installation et la libre circulation sont un droit à l'échelle mondiale - même si la souveraineté des États et l'existence des frontières sont contradictoires -, ce droit est essentiel. Il est inscrit depuis 1948 dans la Charte de l'ONU qui n'a pourtant pas été écrite par des révolutionnaires.

Il ne s'agit pas d'une « revendication utopique » - comprise non pas au sens positif de l'utopie mais d'une exigence fantaisiste - mais d'une exigence qui est plus actuelle que jamais et qui doit être défendue sans la moindre ambiguïté.

La partie de la gauche qui s'y oppose est celle qui a renoncé à transformer la société et/ou qui est imprégnée de souverainisme. La France étant encore une puissance impériale, même de second rang, et néo-coloniale, ce souverainisme n'est rien d'autre qu'un nationalisme de domination et de puissance, et non d'émancipation comme celui des peuples qui aspirent à l'autodétermination en Catalogne, en Corse ou en Écosse. Cette partie de la gauche qui court parfois après l'électorat de l'extrême-droite semble ignorer tous les exemples montrant que l'accueil des migrant.e.s est de moins en moins impopulaire dans la société, que cet accueil se fait d'abord par le bas et les réseaux associatifs comme dans la vallée de la Roya, et que dans les communes comme Grande Synthe la gauche les accueille et ne recule pas aux élections!

Il faut enfin tordre le coup à ce préjugé, entretenu à droite comme à gauche, selon lequel plus les sociétés des pays de départ sont riches et développées, et plus elles retiendront leur population : c'est l'inverse qui se produit avec une aspiration plus forte encore à la mobilité.

Agnès Antoine C'est une question qui prend tout son sens au col de Montge-

nèvre. Le golf et les pistes de skis ayant « gommé » la frontière, les golfeurs et les skieurs peuvent aller librement d'un côté, de l'autre.

La Police aux Frontières (PAF), en ne contrôlant que les personnes de couleur, sélectionne donc les femmes et les hommes qui peuvent circuler librement et les autres que l'on arrête et refoule sans ménagement. On mesure ici concrètement comment on organise les territoires et comment cela concourt aux systèmes de contrôle, d'exclusion. Si tu es habillé en golfeur ou surfer, pas de problème.

**Regagner une
hégémonie
révolutionnaire
et relégitimer des
transform-actions
émancipatrices est
à ce prix : poser dès
maintenant tous les
jalons de rupture pour
démontrer qu'autre
chose est possible.**

A tel point que cet hiver nous avons conseillé aux exilés de porter des combinaisons de ski et un surf sur le dos, et précision utile bonnet enfoncé jusqu'aux oreilles et masques de ski pour qu'on ne voit pas la couleur de leur peau...

Cette image illustre à quel point la liberté de circulation et d'installation existe déjà pour une partie de la planète pour peu qu'elle soit blanche et friquée. Cela pose problème et interrogation en ce moment de manière cruciale car ce sont des personnes de couleur qui frappent à notre porte. Nous nous comportons alors comme si nous étions en face d'une

humanité subalterne, pour ne pas dire infra-humaine. Tout simplement parce que nous ne considérons pas les personnes de couleur comme des égaux.

Qui décide de qui a le droit de circuler ou non ? Qui décide de se répartir les populations migrantes comme si on se partageait des cageots de pommes ? En réduisant les exilés à l'état de choses, les gouvernements et leurs alliés ne pratiquent rien d'autre qu'une sélection entre ceux qui ont le droit de choisir où vivre et les autres. L'utopie est de croire que ce système répressif, inhumain, pourra perdurer. Combien faudra-t-il encore de cadavres pour que nous réagissions ?

Makan Rafatjou Si l'hospitalité est aussi ancienne que le monde, son universalité fait débat. Au Moyen âge le principe juridique de « qui est dans un territoire est de ce territoire » faisait de fait de l'étranger un habitant ! Il a été largement commenté par Arendt voyant là la nécessité de transcender les droits internationaux des États-nations. Et par Derrida, il y a vingt ans déjà, qui la pensait comme une « loi absolue, inconditionnelle et illimitée » nécessitant de transgresser les lois particulières des États pour mieux les y inscrire de façon nécessairement conditionnée et conditionnelle. C'est dire qu'en faire un devoir éthique en tant que principe politique invite à un agir à la fois destituant, constituant et instituant !

Par delà les conditions de l'accueil, c'est le statut même du migrant qui est en jeu : déjà en souffrance et en errance est-il réductible à un problème qu'il convient de gérer, administrer voire répartir en le réifiant davantage ? Ou un humain, avec ses besoins et désirs spécifiques et légitimes que nous devons aider à recouvrer sa propre autonomie ? Et le statut de l'étranger ? Edmond Jabès disait « ne demande pas à un étranger d'où il vient mais où il va ». Faire de l'étranger un habitant suppose de le considérer comme

notre égal et partie intégrante de nous-mêmes, de notre présent et de notre futur. Et il poursuivait « l'étranger te permet d'être toi-même en faisant de toi un étranger ». N'effaçons pas l'étrangeté de l'étranger source d'une altération dont la réciprocité est la condition même d'un devenir en commun, de la préservation et valorisation durables des singularités ouvertes et évolutives des sociétés et territoires.

Said Bouamama Il convient d'abord de répondre à l'argument central conduisant des acteurs politiques se revendiquant de la « gauche » à s'opposer à ces revendications. Il est ainsi mis en avant le fait que ces « migrants » sont utilisés par le capital pour accroître la concurrence entre les travailleurs. Le constat n'est pas faux mais il ne signifie rien sans une précision du diagnostic. Ce qui permet cette concurrence c'est l'existence d'une inégalité de droits entre travailleurs, d'une part, et de discriminations raciste, d'autre part, et non l'existence d'une immigration même importante. Les travailleuses et les jeunes sont à un autre degré victimes de la même utilisation : faut-il renvoyer les premières au foyer ? Faut-il légaliser un statut d'exception pour les jeunes jusque 25 ans par exemple ?

Il convient ensuite de faire exploser le cadre du débat imposé par l'extrême-droite depuis de nombreuses années centré sur l'idée d'un « seuil de tolérance » dépassé. Non seulement les sociétés industrialisées n'ont pas dépassé ce pseudo seuil mais un simple regard sur les évolutions démographiques indique le besoin d'apports en immigration importants pour les décennies à venir. La question réelle n'est pas une illusoire fermeture des frontières, mais le coût du discours sur la fermeture des frontières : coûts humains engloutis en méditerranée, coûts sociaux par le sort des survivants à qui s'impose un statut de sous-citoyennetés. Ce qui est utopique

aujourd'hui et même irrationnel est l'idée même d'une fermeture des frontières. Cette première utopie est couplée à une seconde : celle d'une fermeture des frontières pouvant se mettre en œuvre de manière « humanitaire » en respectant la dignité des personnes. Dans le monde inégal d'aujourd'hui cette fermeture signifie objectivement l'acceptation de la violence contre des victimes c'est-à-dire un « ensauvagement de l'Europe » pour reprendre une expression de Césaire. Le caractère utopique n'est pas où il semble être en apparence.

Ce qui est utopique aujourd'hui et même irrationnel est l'idée même d'une fermeture des frontières.

**Cerises - Libre circulation et libre
installation sont-elles compatibles
avec l'existence de frontières ?**

Makan Rafatjou Si les phénomènes migratoires ont toujours existé, de l'australopithèque à nos jours leurs diversité et natures n'ont rien de commun ! Dans leur massivité les migrations ont toujours eu un caractère subi (exodes et esclavages, invasions et guerres, génocides et dictatures, famines et catastrophes...), constitué des déracinements et souffrances, et causé des réinstallations et réimplantations lourdes de violences parfois encore vives. Aujourd'hui les migrations de grandes ampleurs se généralisent de par le monde, bien plus de façon intranationale, inter-régionale et intra-continentale qu'intercontinentale ! Qui peut dès lors imaginer un monde durablement divisé entre pays d'accueils, dont beaucoup sont en situation difficile, et pays de départs toujours plus exsangues ? Et que faisons-nous du droit des peuples ? Comment ne pas traiter causes et effets ensemble ? Faire prévaloir le droit

des individus à l'autonomie sur le droit des peuples à s'autodéterminer, aspirer à l'autosuffisance, choisir et réaliser leurs propres voies d'un développement économiquement égalitaire, socialement juste, écologiquement durable, est-ce une déformation occidentale où l'individualisme semble avoir supplanté la capacité à faire société ? Ou avons-nous abdicé à promouvoir non pas une aide au développement bien ambiguë, mais la libre coopération et des synergies nouvelles pour un co-développement harmonieux de toutes les parties du monde ?

Ne confondons pas migrations et exils volontaires ! La libre circulation et libre installation à libérer des gangues actuelles ne peuvent s'appliquer sans règles. Le monde de demain n'est pas un monde primitif. Par-delà les frontières ne peut être un en-deçà des frontières, dont on connaît les caractères artificiels, historiquement heurtés et toujours évolutifs. On peut imaginer un monde sans frontières. Mais aussi une autre conception de frontière, non plus comme fermeture et clôture d'un intérieur assiégé pas un extérieur, mais une interface de civilité, un seuil hautement symbolique entre un ici et un ailleurs, des singularités coopérant sans hiérarchie et désireuses de signifier des passages comme des lieux précieux de manifestations premières de nouvelles traditions de politesses et d'accueils réciproques elles aussi singulières.

Agnès Antoine Ce printemps, un groupe de jeunes du Queyras, les bien nommés "Génération Solidaire" en réponse au groupuscule "Génération Identitaire", a tourné un petit clip intitulé «Coup de balais sur les frontières» [ici](#)

Armés de balais brosses, ils ont nettoyé la montagne de cette ligne rouge imaginaire qui était rendu infranchissable par des hommes en armes et en uniformes.

Parce qu'aujourd'hui nous ne percevons la frontière que comme une ligne,

trop souvent matérialisée sous forme de murs, à partir de laquelle un être humain n'a pas les mêmes droits que celui qui est de l'autre côté, nous lui donnons un pouvoir symbolique énorme.

Le fait que les humains puissent circuler et s'installer librement ne veut pas dire disparition des frontières. Elles n'auront plus ce pouvoir symbolique mais nous pourrions redéfinir leur fonction pour répondre aux problématiques actuelles. Elles serviraient alors à délimiter des espaces donnés à l'intérieur desquels les habitants s'organisent, comme un village voit son territoire délimité par une ligne à l'intérieur de laquelle les villageois décident des corvées de bois, de l'entretien des sentiers.

Said Bouamama Précisons d'abord que l'émigration de masse n'est ni une aspiration, ni une revendication en Afrique. Les idéaux sur ce continent comme ailleurs restent de « vivre et travailler au pays ». Cette émigration est un phénomène spontané (le discours sur les passeurs occulte que l'Offre de passage n'existe que parce qu'il y a demande) ne se produisant que sous l'empire d'une nécessité de survie (économique ou de guerre). La solution définitive ne sera donc jamais la libre circulation et la libre installation à moins d'accepter l'ordre néocolonial reliant les pays d'émigration et ceux d'immigration. Affirmer cela n'autorise cependant pas à refuser la libre circulation et la libre installation tant que nos économies continueront de se construire sur la ruine des

pays d'origine. Cela étant posé, la libre circulation et la libre installation sont, à mon sens, compatibles avec l'existence de frontières. En témoigne les trente glorieuses avec par exemple l'année 1968 où 82 % des nouveaux immigrés sont régularisés sur place. Dans les faits nous avons une libre installation. En témoigne également le fait que la quasi-totalité des « réfugiés » contemporains le sont dans les pays voisins aux conditions de vie tout autant dégradées en dépit de l'exis-

penser la combinaison entre deux éléments contradictaires : l'effacement des frontières et le droit à l'autodétermination qui peut aboutir à de nouvelles frontières.

tence de frontières : une liberté de circulation et d'installation de la misère en quelque sorte. Que certains considèrent qu'il faille supprimer les frontières est un autre débat renvoyant à un horizon temporel différent.

Bruno Della Sudda La libre circulation et la libre installation semblent à la fois une exigence immédiate et une perspective lointaine. Les mutations du capitalisme liées à la financiarisation et au processus de mondialisation aboutissent déjà à un effacement de plus en

plus important des frontières pour les marchandises et les capitaux. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les êtres humains dont l'aspiration à la mobilité est irréprouvable, alors que cette mobilité est bénéfique à toutes les parties (pays de départ par les transferts monétaires, pays d'accueil) et que cette aspiration, au-delà de ses aspects anthropologiques, culturels et éducatifs, est renforcée par les inégalités croissantes, les conflits et les guerres du monde actuel ?

Sur le plan politique, une gauche alternative digne de ce nom doit dire clairement que notre perspective est bien celle d'un monde sans frontières - même si les frontières étatiques n'ont jamais été aussi nombreuses - et sans guerres, ce qui n'empêche pas de manière transitoire de penser la combinaison entre deux éléments contradictoires : l'effacement des frontières et le droit à l'autodétermination qui peut aboutir à de nouvelles frontières. Sur ce point précis, la réflexion doit être menée sur la perspective, dans le cadre de l'autodétermination des peuples, de l'obtention d'une indépendance dont la traduction ne serait pas la création d'un nouvel État-nation à l'ancienne mais l'intégration à un ensemble fédéral plus vaste, avec une délimitation territoriale liée à la souveraineté populaire certes, mais aussi l'ouverture des frontières et l'accueil des migrant.e.s. Songeons que c'est à Barcelone qu'il y a eu la plus grande manifestation en Europe de solidarité avec les migrant.e.s, et qu'en France, même si les situations sont très différentes, ceux qui sont à la tête de la Corse ont proposé les premiers l'accueil de l'Aquarius : cela doit nous inciter à réfléchir...

Approfondissons cette réflexion : si les flux migratoires internationaux ne représentent que 3,3% de la population mondiale, ils vont augmenter lentement et régulièrement et il faut s'y préparer en terme de propositions politiques claires et cohérentes.

Le 8 Novembre tous à Gap !

Bastien, Benoît, Éléonora, Juan, Lisa, Mathieu et Théo vont être jugé.e.s le 8 novembre 2018 au tribunal de Gap. Poursuivis pour « aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire national, en bande organisée », ils risquent jusqu'à 10 ans de prison et 750 000 euros d'amende. Leur seul tort : avoir participé à une marche solidaire pour dénoncer les agissements de Génération Identitaire qui bloquait la frontière au col de l'Échelle pour s'en prendre à des personnes exilées.

Accords

Depuis le début des années 2000, l'Union Européenne empile de nombreux accords de « partenariats » et de « coopération » avec les pays d'émigration et de transit.

Ces appellations renvoient à l'idée d'aide au développement, de solidarité, d'égalité dans la négociation avec les pays des Suds.

Or, des accords de Cotonou de 2000 à la récente déclaration UE/Turquie (voir encadré), l'aide au développement est détournée dans le seul l'objectif de contrôler les migrations et militariser les frontières.

On parle ainsi d'externalisation des frontières européennes (qui se retrouvent déplacées au sein même des pays de départ/de transit), et de délocalisation des contrôles des frontières.

Il s'agit, avec ces accords de transformer ces pays tiers en gendarmes de l'Europe, peu importe qu'ils soient autoritaires et responsables de violations des droits humains (Soudan, Erythrée, par exemple) ou que les trajectoires des migrant-e-s s'en trouvent de plus en plus longues et périlleuses.

Le processus de militarisation des frontières a de nombreux profiteurs. Tout d'abord, les sociétés et entreprises de conseil dans la défense et la sécurité biométrique (Thales, Veridos, OT Morpho ou les sociétés de défense turques Aselsan et Otokar). Ensuite les États qui en faisant la guerre aux migrant-e-s, alimentent l'imaginaire de l'envahisseur à nos portes qu'il faut abattre à

tout prix. Enfin, ce processus légitime les régimes autoritaires qui peuvent, avec le silence complice de l'Union européenne, réprimer tout signe de révolte (un exemple criant celui de la Turquie).

Toute aide commerciale, économique ou « au développement » est conditionnée par la bonne volonté de l'État tiers de gérer ses frontières. Ce chantage prend la forme d'accords (bilatéraux, régionaux) mais aussi depuis 2016 de cadres plus informels et plus larges qui échappent aux contrôles parlementaires (processus de Rabat, Khartoum et la Valette). Ces différents dispositifs s'adaptent aux évolutions des trajectoires de migrations, concernent de plus en plus de pays et deviennent de plus en plus complexes.

Ils s'appuient sur des rapports asymétriques entre les États et renforcent même cette asymétrie. Il est clair qu'il ne

s'agit pas d'une gestion « concertée » des questions migratoires contrairement à ce qui est affiché, mais bien d'une gestion coloniale. En effet, ils sont ancrés dans un cadre colonial (programmes d'ajustement structurel, pillage des ressources, accaparements des terres, guerre en Lybie, au Mali, en République Centrafricaine) qui comme l'indique le rapport « Expanding the Fortress »^{1*}, « *bien que l'UE et ses États membres ne « possèdent » pas les pays tiers comme ils l'ont fait pendant la période coloniale, leurs politiques migratoires indiquent clairement un niveau de contrôle et de priorité des intérêts européens par rapport aux intérêts africains qui font écho à l'histoire coloniale honteuse de l'Europe.* »

● Fernanda Marrucchelli

1. https://www.tni.org/files/publication-downloads/expanding_the_fortress_-_1.6_may_11.pdf

2000. Accords de Cotonou par les États ACP (Afrique Caraïbes Pacifique)

2004 Politique Européenne de Voisinage avec le Maroc comme premier « bénéficiaire »

2005. Approche Globale des migrations de l'UE

2006. Processus de Rabat (Europe + Afrique du Nord et de l'Ouest)

- Durant les années suivantes, la France a conclu une dizaine d'accords de gestion « concertée » des flux migratoires avec des pays africains

2013 Partenariats pour la mobilité entre l'UE et le Maroc et l'UE

2014 Partenariats pour la mobilité entre l'UE et la Tunisie

2014 Processus de Khartoum (UE, Corne de l'Afrique, Égypte et Tunisie)

2015 Sommet euro-africain de la Valette

- « Migration compacts » annoncés en 2016 et qui seront des pactes plus souples et sur « mesures » entre l'UE et des pays tiers. Inspirés de la déclaration UE/Turquie de mars 2016.

L'association des communistes unitaires avait demandé aux invités de son séminaire de mars 2017 de contribuer à éclairer la nature du lien que la France entretient avec ses anciennes colonies. Patrick Bruneteaux a fait part de ses travaux portant sur « le travail permanent de retournement d'une partie des dominés au service du maintien de l'ordre dans un espace de domination extrême », Stéphanie Graff a choisi de montrer comment en Nouvelle-Calédonie, le droit de vote est « la mère des batailles depuis toujours, et plus particulièrement à la veille de la consultation sur l'accession du pays à la pleine souveraineté ».

L'ordre colonial ou la participation des victimes

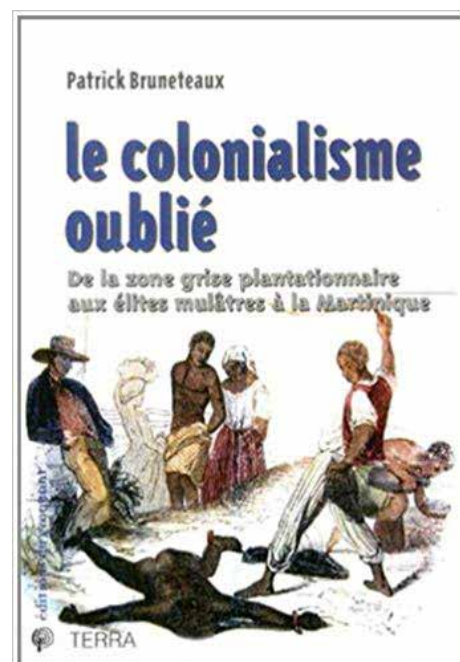
Patrick Bruneteaux auteur de l'ouvrage « Le colonialisme oublié, De la zone grise plantationnaire aux élites mulâtres de la Martinique », a choisi de nous transmettre son approche hardie du fait colonial. Il emprunte la notion de « zone grise » à Primo Lévi qui mit en évidence l'existence d'une « zone grise », séparant victimes et bourreaux, qui fut franchie par certains déportés afin d'assurer leur survie au sein du camp. Étudiant, pour la Martinique, les relations entre les « békés », les « mulâtres » et les « nègres », Patrick Bruneteaux, parle alors de tripartition des sociétés plantationnaires

Extraits de son intervention

C'est la structure des groupes sociaux, pris dans des enjeux et des effets de pouvoir, qu'il faut étudier. Au lieu de penser le milieu local en externalisant d'emblée la causalité (les pratiques coloniales du Blanc colon migrant, de l'État français et de la traite internationale), offrant un panorama social somme toute proche du modèle binaire abstrait colons/colonisés, l'entreprise engagée dans « le colonialisme oublié » vise à disséquer les relations entre les groupes sociaux locaux, dans un cadre colonial global. Le but est de rechercher ce qui continue de travailler le « groupe des Noirs » dans le sens d'effets de divisions durables.

C'est en recentrant l'analyse sur les rapports de force et les pratiques efficaces de domination, et en fuyant le culturalisme du postmodernisme, hors du tissu concret des rapports sociaux, que l'on peut alors identifier les effets à long terme du mode de production de l'ordre colonial. Penser le colonial chez les « Noirs », c'est penser, l'intimité de l'ordre productif plantationnaire. Le colonial, c'est d'abord un système organisé, localisé, très concret, de la surveillance, de l'intimidation, de la manipulation, de la menace, de la pression, de l'éviction et de la reddition, avec ses acteurs, ses dispositifs de savoir-pouvoir, ses formes de gouvernementalité locales, ses formes d'attachement, ses interactions et ses corps noués, interdépendants et souffrants.

Bien sûr, un tel système n'aurait jamais pu fonctionner sans un appareillage de gratifications. Justement, en important le concept de zone grise, il est possible de montrer que ce type de sociation paranoïaque nécessite de juguler la menace de l'esclave en inventant une contrainte présente au plus près de son corps. Contrainte portée par une fraction des esclaves qui seront rétribués. Le colonialisme plantationnaire suppose, dans son exercice même, une forme institutionnalisée de paiement de « traîtres » au sein d'un ordre économique-politique de services rendus pour le profit colonial des possédants.



Patrick Bruneteaux, Le colonialisme oublié. De la zone grise plantationnaire aux élites mulâtres à la Martinique, Éditions du Croquant, col. « Terra », 2013, 315 p., ISBN : 978-2-36512-027-2.

Ainsi, des débats de l'assemblée constituante du 8 mars 1790, on apprend qu'il y a à Saint-Domingue 450 000 esclaves et 30 000 blancs, que les esclaves ne peuvent pas être considérés comme désarmés car des hommes qui travaillent à la culture des terres, qui ont sans cesse

des instruments dans leurs mains, ont déjà des armes. On comprend bien que le monde plantationnaire ne perdure que par l'existence de cette zone grise composée de groupes directement investis dans la surveillance et la répression de la masse des opprimés.

Le recours à un certain nombre d'esclaves afin d'assurer des fonctions de surveillance et de répression à l'égard de leurs frères en servilité, change leur statut. Ils deviennent des aides de camp, « des commandeurs » du planteur. On a par ailleurs pu montrer que le viol systématique des femmes esclaves, qui ne prenaient fin qu'à la survenue de la ménopause, était un investissement. Les enfants nés de ces viols avaient cette caractéristique de n'être plus absolument noirs mais mulâtres et, ils ont constitué le gros des troupes de la zone grise. On comprend alors que le système plantationnaire soit à la fois, un système de « chaîne relationnelle et une hiérarchie de la domination et de la dépendance ».

C'est dans le cadre de cette relation de dépendance que s'installe le passage des professions de la zone grise au statut de libre de couleur. Cette liberté des libres de couleur s'achète au prix de l'obligation de la protection du système. Preuve en est, jusqu'à l'abolition de l'esclavage nombre de mulâtres,

Cette liberté des libres de couleur s'achète au prix de l'obligation de la protection du système

en Martinique et en Guadeloupe par exemple, seront propriétaires d'esclaves. Ils seront d'ailleurs acharnés à l'empêchement de l'abolition de l'esclavage. La zone grise continue son chemin historique en ce sens que, dès le milieu du XIX^e siècle, les mulâtres entreprennent le masquage de leur passé esclavagiste et travaillent à empêcher la formation

d'une mémoire collective. On en trouve la preuve dans le système muséal vide de la représentation de cette zone grise. L'esclavage aboli, les libres de couleur ne sont plus le bras armé bénéficiaire du système esclavagiste, ils deviennent une portion de la classe sociale qui dispose du pouvoir de réprimer. L'histoire politique et politicienne de la Martinique et de la Guadeloupe, jusqu'à la départementalisation, reflète cette pérennisation de la relation entre les élites blanches et les élites noires. La départementalisation et ses avatars contemporains, qui a vu les élites noires s'emparer des leviers de pouvoir, est l'expression contemporaine de la dénégation de la tripartition.

Elle est probablement une part du non basculement des Antilles dans l'indépendance.

Patrick Bruneteaux chercheur CNRS au centre de recherches politiques de la Sorbonne.

Peuple Kanak, la voie de l'indépendance

Extraits de l'intervention de Stéphanie Graff docteur en anthropologie politique, spécialiste des questions d'autodétermination, de décolonisation et d'autochtone en Nouvelle-Calédonie

Le droit international reconnaît le peuple kanak, et comme autochtone et comme colonisé. Il correspond à la définition de peuple autochtone des Nations Unies qui lui reconnaissent aussi le droit de la décolonisation manifesté par l'inscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes des Nations Unies depuis le 2 décembre 1986. Inscrite une 1^{ère} fois en 1946 la Nouvelle-Calédonie fut désinscrite en 1947. Le gouvernement profitant de failles des résolutions des Nations Unies.

Les politiques de peuplement

En 1853 Napoléon III s'empare de la Nouvelle-Calédonie. Au long du XIX^e siècle et du XX^e pour partie, politiques de peuplement, indigénat, déplacements, massacres, maladies liment la population kanak. Le déficit démographique est comblé dès 1945 par l'accélération de la politique d'immigration du gouvernement français.

Les années 1970 voient une autre vague de peuplement qu'impulse la circulaire Messmer de 1972, visant, à moyen et long termes, la minoration du peuple autochtone qui noiera la revendication d'indépendance.

Les revendications d'indépendance

Les premières déclarations officielles de revendication d'indépendance du peuple

kanak apparaissent en 1975. La première négociation avec l'État français a lieu en 1983, à Nainville-Les-Roches, entre les indépendantistes de l'époque (le Front indépendantiste) et la France. Mais la France a invité à la table des négociations un troisième acteur, les non-indépendantistes majoritairement composés de descendants européens représentés par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République. Cette table ronde marque le début des discussions politiques sur le droit de vote, l'autodétermination et l'éventualité d'un référendum réclamé par la majorité indépendantiste kanak dès 1975. « Qui vote ? » la question s'est donc posée dès le départ.

Les victimes de l'histoire

À Nainville-Les-Roches, les représentants

kanaks du Front indépendantiste reconnaissent, aux « victimes de l'histoire », un droit de participation électorale, notamment lors d'un éventuel référendum d'autodétermination.

Les indépendantistes désignaient ainsi les personnes transplantées qui subirent, le régime de l'indigénat. Mais, la table ronde de Nainville-Les-Roches indique « La reconnaissance de la légitimité du peuple kanak, premier occupant du territoire, se voyant reconnaître en tant que tel un droit inné et actif à l'indépendance dont l'exercice doit se faire dans le cadre de l'autodétermination prévue et définie par la Constitution de la République française, autodétermination ouverte également, pour des raisons historiques, aux autres ethnies dont la légitimité est reconnue par les représentants du peuple kanak ». Le peuple kanak est certes premier occupant du territoire mais lui est reconnue, à ce titre, une légitimité de laquelle découle un droit à l'indépendance, dont l'autodétermination doit être définie par la République française. Cette autodétermination est ainsi d'emblée extrêmement limitée. De plus cette autodétermination est ouverte, pour des raisons historiques, aux autres ethnies. Ici est le moment de bascule de la question de l'autodétermination du peuple kanak vers celle de l'autodétermination de l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie puisque toute sa population est concernée pour des raisons historiques. Dans le même temps, aucune définition n'est donnée de ces autres ethnies ...

Le conflit d'interprétation demeure

Les conflits d'interprétation autour de « qui vote ? » demeurent au cœur des affrontements politiques opposant indépendantistes, l'État et les non-indépendantistes.

Le 3^{ème} article de cette déclaration précise : «il faut préparer cette démarche vers l'autodétermination qui sera le fait du peuple calédonien défini par la logique ci-dessus admise», évoquant la logique des « autres ethnies ». Dès lors l'État français parle de « peuple calédonien ». Progressivement s'est mise en place la citoyenneté calédonienne, définie plus tard dans l'Accord de Nouméa.

Ce troisième acteur, qualifié par les indépendantistes de «victimes de l'histoire» et par l'État « d'autres ethnies », est représenté à la table des négociations par le RPCR. Le Front indépendantiste, très majoritairement kanak et favorable à l'indépendance, a accepté de reconnaître les « victimes de l'histoire » et de les intégrer en partie au corps électoral pour un éventuel référendum d'autodétermination. Partant de cette acceptation, l'État s'est doté d'un allié dans la « guerre » contre l'indépendance.

Un an après la déclaration de Nainville-Les-Roches débutent « les Événements ». Le 18 novembre 1984, le FLNKS lance le boycott actif du statut Lemoine qui repoussait le référendum d'autodétermination à 1989. Ce jour-là Eloi Machoro brise l'urne du bureau de vote de la mairie de Canala. Un choix

hautement symbolique désignant le droit de vote comme mère des batailles pour l'autodétermination.

En 1987, un autre référendum d'autodétermination prévu est boycotté par le FLNKS pour la même raison. En 1988 les Accords de Matignon-Oudinot prévoyaient un référendum pour 1998 qui n'a pas eu lieu. A la place a été signé l'Accord de Nouméa, qui prévoit une consultation électorale sur l'accession du pays à la pleine souveraineté à partir de 2014 si les trois cinquièmes du Congrès de la Nouvelle-Calédonie le décidaient. Cela n'a pas été le cas, il doit être organisé par l'État en 2018.

De l'Accord de Nouméa naissent deux corps électoraux restreints, celui des élections provinciales et l'autre pour la consultation sur l'accession du pays à la pleine souveraineté.

Pourquoi « consultation sur l'accession du pays à la pleine souveraineté », et non pas « référendum d'autodétermination » ? Parce qu'en droit le résultat du référendum s'impose, et une consultation ne formule qu'un avis. La consultation laisse la porte ouverte à d'éventuelles négociations. Un calcul manifeste des rédacteurs de l'Accord de Nouméa qui se confirme maintenant. En effet la consultation de novembre, qui répondra à la question : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? » a été qualifiée par le Premier ministre de « pas de côté » ...

« Libre » Film de Michel Toesca «Vous avez dit libre ? »

Dans cette belle Vallée de la Roya, sorte d'enclave française bordée par l'Italie, Cédric Herrou, «simple agriculteur» fait simplement acte de résistance face à l'État en hébergeant dans sa ferme des migrants demandeurs d'asile. Il a commencé en prenant, presque par hasard, dans son camion au bord de la route des migrants qui tentaient à pied de rejoindre la France pour demander l'asile. Puis petit à petit l'aide s'est construite jusqu'à 90 migrants installés dans la ferme; et beaucoup d'habitants de la vallée ont participé à l'action (Isabelle infirmière est de ceux là). Cédric est dit «hors la loi» par l'État accusé dans plusieurs procès du délit de soutien aux sans papiers, alors qu'il est dans la légalité puisque ces personnes (et plus particulièrement les mineurs non accompagnés) ont le droit de venir demander l'asile, et que l'État cherche seulement à les en dissuader. Pourquoi Libre ? Cédric explique que même s'il doit aller en prison (ce qui semble possible) il est

libre dans sa tête, c'est-à-dire qu'il agit selon ses valeurs: la fraternité justement qui sera reconnue par le conseil constitutionnel en juillet 2018. Mais Cédric ne fait pas de grands discours, il agit, il ne se pose pas en héros mais simplement en être humain, et en simple citoyen en résistance positive face à «un système raciste». Si la gendarmerie qui fait plusieurs descentes dans la ferme semble relativement compréhensive, ou bien ne sait pas comment traiter le problème, les policiers de la sûreté des frontières sont intraitables. Les migrants feront plusieurs allers /retours entre Vintimille et Nice, y compris à pied à travers les montagnes (magnifiques mais nous ne sommes pas là pour faire du tourisme). La sortie d'un premier procès où une foule, dépassant largement les seuls militants, l'acclame montre combien les citoyens sont, ou peuvent être, sensibilisés positivement au problème et moins hostiles que certains politiques voudraient nous le faire croire. Michel Toesca, caméra à l'épaule, suit Cédric et les autres pendant 3 ans



et fait un très beau film témoignage. A voir absolument !

● **Bénédicte Goussault**

Cerises est en transition. Le noyau provisoire de la nouvelle équipe est constitué de Benoit Borrits, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Emile Fabrol, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Laurent Lévy, André Pacco, Makan Rafatjou, Daniel Rome, Pierre Zarka, militant-e-s de l'émancipation ayant cheminé ou cheminant au sein de l'ACU, d'Attac, de l'Association Autogestion, du réseau AAEF, d'Ensemble, du NPA, de l'OMOS...

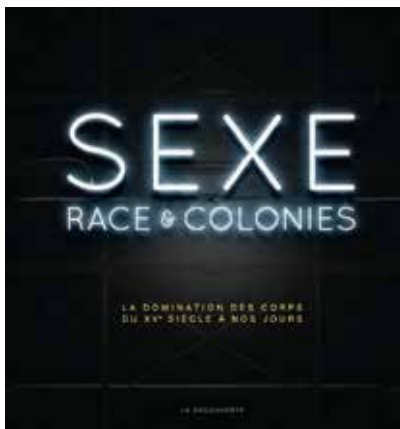
Comme dit dans le Manifeste <http://www.cerisesenligne.fr/article/?id=5930> nous voulons élargir l'équipe et fédérer d'autres partenaires.

Pour donner votre avis sur la nouvelle formule

cerises@plateformecitoyenne.net

**Abonnement gratuit en ligne <http://plateformecitoyenne.net/cerises>
www.cerisesenligne.fr**

Sexe, race et colonies



SEXE, race et colonies

(Dir. Pascal Blanchard, Christelle Taraud, Françoise Vergès)
La Découverte, 544 pages, 65 euros

Évènement éditorial voulu, le « buzz » est là ! Si les rapports de domination coloniale sur les corps en général et sa sexualisation en particulier sont de plus en plus étudiés depuis plusieurs décennies, le livre fait somme en la matière. Il a mobilisé plus d'une centaine de contributions de grande qualité, sous des angles déjà connus ou bien inauguraux, parfois de grande érudition mais toujours pertinentes mêmes quant aux

hypothèses discutables émises, embrassant presque la totalité du champ des sciences humaines. C'est indiscutablement une contribution majeure à la déconstruction des faits et méfaits du colonialisme dans toute sa diversité et étendue mondiale, de son extrême violence constitutive, de sa pérennité plus ou moins explicite dans les mentalités et représentations de nos jours, ainsi que de sa continuelle mobilisation capitaliste, marchande et lucrative. Cette ambition scientifique doublée d'un engagement militant à mener de façon frontale la bataille idéologique autour de ces problématiques ne fait pas débat. Mais l'utilisation inconsidérée et sidérante faite de la profusion des 1200 images du livre du grand format, parsemées jusque dans les annexes et la présentation des auteurs si ! Les responsables reconnaissent des heures de discussions sur le sujet, mais le pari sinon du sensationnel depuis la couverture tout du moins du choc visuel au fil des pages n'est pas maîtrisé. Depuis Aby Warburg jusqu'à Didi Huberman, des milliers de pages ont nourri de façon diverse et parfois très divergentes le débat sur les régimes d'iconicité ! Oui, les images qui ont une force radicalement dominante sur les mots ont leur propre autonomie, subjectivité, matérialité et histoires irréductibles à la seule dimension de représentation... leur utilisation n'est pas neutre. Document, illustration et iconographie ne sont pas la même chose. La façon de présenter, mettre en scène ou en page change profondément le sens même des images. Et dans la civilisation problématique de l'image où nous sommes cela décuple les effets biaisés. Dommage, mais que l'avertissement ne freine pas une lecture avisée !

● **Makan Rafatjou**

«Eux et Nous»



Qu'e Jacques Bidet me pardonne, mais je ne donnerai ici que ce que j'ai retenu de l'ouvrage*, plusieurs semaines après sa lecture.

J'ai trouvé dans ce livre matière à réfléchir sur nos échecs mais surtout matière à penser une stratégie

politique dans une période difficile pour «les héritiers» du marxisme. Ce livre prend à la fois de la hauteur et est de plain pied dans notre actualité. Jacques Bidet n'hésite pas. Il pense, repense, critique le marxisme à l'aune du concept de «pouvoir-savoir» de Foucault, pour mettre en lumière ce « *coup de force théorique qui est d'une extrême importance pour une définition de la structure moderne de classe* ».

Il complexifie le caractère binaire de la lutte des classes. C'est avec cette complexité qu'il réfléchit sur l'expérience des pays socialistes où le «pôle des compétents» a pu spolier du pouvoir la «classe fondamentale».

Il affirme la «nécessité pour la classe populaire de rechercher l'alliance avec les compétents-dirigeants». Il livre cette réflexion : «*L'hypothèse métastructurelle annonce un horizon stratégique défini: la classe fondamentale ne peut abattre le pouvoir de la classe dominante qu'en brisant la synergie existante entre ses deux pôles (capitaliste/compétents), c'est-à-dire en entraînant avec elle une part de la force vive qui est celle des compétents dirigeants.*»

Il nous invite à penser les deux gauches, «l'une élitaire, l'autre populaire» et confronte son approche «métastructurelle» aux ouvrages de Laclau et Mouffe, de Dardot et Laval ainsi que de Traverso. A lire donc !

Une alternative au populisme de gauche par Jacques Bidet
Editions KIME

● **Patrice Leclerc**

Un Théâtre en commun...

Premier Centre Dramatique (CDN) en région parisienne, fondé par Gabriel Garran et Jack Ralite, le théâtre de la Commune d'Aubervilliers est un lieu symbole pour tous ceux qui défendent une culture populaire et émancipatrice. La nomination de Marie-José Malis à sa direction, autour d'un projet ouvertement politique et radical, a été interprétée par beaucoup comme l'hypothèse que l'on peut encore bouger des lignes au cœur de grands établissements publics. La grève menée depuis plus de 15 jours par une forte proportion de salarié-e-s dévoile en grand les contradictions d'un projet et questionne le théâtre français.

A lors que le théâtre a vécu 12 départs de salarié-e-s via des ruptures conventionnelles, les revendications des salarié-e-s (notamment "l'arrêt immédiat de pratiques de gestion du personnel nocives" et "le respect de l'institution représentative du personnel") ne semblent pas être entendues. Le conflit, qui aurait pu n'être qu'une lutte "classique" pour de meilleures conditions de travail, devient chaque jour un peu plus le symbole d'un malaise plus profond, dans le CDN et au delà. La directrice, puis son artiste associé, le philosophe Alain Badiou, ont pris le parti de se défendre contre des "syndicalistes de pacotilles" qui en attaquant leur direction s'en prennent à "l'émancipation", à la "beauté" etc... La directrice, également présidente du principal syndicat d'employeur (le Syndéac) cache mal un rejet profond de tout ce qui est proche de la CGT. En dénonçant une attaque contre sa personne, son art, et contre son combat "émancipateur", elle dévoile ses propres contradictions et prend le risque de mettre en péril son propre projet et à travers lui toute tentative de faire vivre une certaine "radicalité" au cœur de l'institution. Un appel de professionnels de la culture ("Nous refusons d'opposer combat social et exigence artistique") essaie de sortir de cette situation par le haut et déclare notamment *"Aucune fin, aucune idée – si grande et généreuse soit-elle - ne peut justifier les comportements de domination et le mépris social"*.

Au delà de ce cas si "particulier", l'insécurité de financement des structures, la disparition du ministère comme interlocuteur légitime, l'austérité comme moteur des souffrances au travail sont le lot commun d'un secteur en crise. Les artistes directeurs de structures, souvent peu formés à la gestion du personnel, laissent entendre à leurs salariés qu'ils doivent être "militants" et "adaptables". Les responsables de lieux sont pris en étau entre les injonctions paradoxales de leurs tutelles (porter un projet



artistique fort, élargir le public, trouver des mécènes...). Les salariés ne peuvent exercer leurs savoir-faire dans des conditions sereines. La crise à la Commune est unique et emblématique. Elle nous questionne sur la place de l'engagement dans le professionnalisme, la nécessaire invention d'une culture de la coopération au travail, l'illégitimité d'une hiérarchie formelle entre les artistes et les travailleurs de la culture. Alors qu'il est urgent de développer une présence permanente d'artistes au cœur des théâtres, cette crise révèle la tension dialectique entre une compagnie indépendante et un établissement public... Les mots parfois brutaux d'une directrice qui défend "son" projet ont résonné chez nombre de professionnels. Ils subissent chaque jour les conséquences d'un secteur plus précarisé que jamais sans avoir droit ni à la parole ni à un début de partage des responsabilités au quotidien. Les "communards" défendent plus que leurs conditions de travail, la nécessaire refondation d'une visée culturelle digne de ce nom.

● Laurent Eyraud-Chaume

Juste beaucoup de colère...

« C'est proprement ne valoir rien que de n'être utile à personne. »
Descartes

Ce texte est en réaction à la prise des locaux de SOS Méditerranée par Génération Identitaire ce vendredi 5 octobre. Il n'a pas de vocation particulière, juste un peu de colère.

Juste beaucoup de colère...

Chère haine,

On s'étonnera que je m'adresse à toi de la sorte, comme si tu étais os et chair. Tu es si présente, presque vivante, vibrante, si immanente, soigneusement vénérée par tes adeptes que tu aveugles.

Tu es comme le brouillard. Tu es de ces petites particules d'air que certains hument plus fort que les autres, qui s'infiltrent dans le corps, s'agrippent au cœur et enveniment l'âme. Le corps atteint est délirant, tu le tiens, tu ne le lâcheras plus. Tu es cette brume qui pénètre les maisons réchauffées au feu de la ferveur nationaliste, tu es ce souffle expiré par tes zèles serviteurs.

Tu as encore frappé aujourd'hui. Tu as appelé tes petits soldats, à mener un nouveau combat contre « l'autre ». Celui de derrière les frontières. Celui qui n'appartient pas à ce « si beau pays » dont tu voudrais être l'unique propriétaire. Cet autre, que tu abhorres, que tu rejettes, pourtant... N'est autre que nous même. Il n'est pas plus tiers que nous deux.

Que serions-nous sans lui ? Où en serait ta chère France sans lui ? Tu peux refaire l'Histoire à ta façon, ce pays n'est que le fruit de tous ces autres qui l'ont bâti au fil des siècles.

L'autre, aujourd'hui c'est aussi celui qui se perd dans l'immensité de la mer. Celui qui appelle à l'aide, qui appelle encore, qui ne sait plus où appeler, depuis son pays que la guerre ruine, celui dont le cri rebondit sur nos frontières, sur le mur de notre indifférence. Les vagues prennent son message, qui s'envole dans les embruns, avant d'engloutir ses espoirs et rejeter son corps. Il faut écouter l'écho des tréfonds de la mer, écouter attentivement celui qui ne veut que de l'aide.

Tu dis vouloir aider les tiens avant d'aider les autres. Mais regarde autour de toi : c'est un monde où tous deviennent autre, où le tien n'est plus rien, où la solidarité n'est plus. C'est un monde où on ne répare pas les guerres qu'on a pourtant générées. C'est aussi un monde où on met des barrières sur les bancs pour que nos sans abris ne trouvent aucun repos, c'est un monde où les seuls pays qui accueillent laissent, au même titre que les tiens, les réfugiés dehors, sous le même froid tenace, sous la même pluie, sous les mêmes tempêtes. Il n'y a plus de dualité, tu vois bien, entre les autres et les tiens. Ils sont tous traités de la même façon.

Pendant que les nôtres n'ont que les dalles pour unique plancher, les autres ont les bombes pour unique toit.

Ce que tu veux toi, chère haine, c'est un monde fade, uniforme, « pur ». Tu ne veux pas de couleurs, tu ne veux pas nuancer ton teint décrépit, ton visage amer, ton air dédaigneux.

Ah ! Chère haine ne vois-tu pas ce que tu produis ? Tes sujets pourraient faire tellement mieux. Mais tu leur colles à la peau, tout comme la solitude frappait à la porte de Barbara, toi tu entres sans attendre et tu prends place comme une cinquième humeur dans les veines des humbles dévots.

Je ne ferai pour terminer que rappeler les simples mots, d'une chanson si bien connue et pourtant si facilement oubliée. Imagine de John Lennon.

● A...